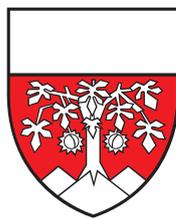


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. M. Amaudruz, municipal

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du Syndic

Du nouveau pour le journal communal

**Adieu 4 Coins dans ta livrée
actuelle, tu vas renaître dans
une nouvelle présentation
et tu vas conquérir ton public**

Durant 25 années et quelques mois, dans ta livrée rouge et noire, tu as apporté les bonnes et moins bonnes nouvelles de ta Commune dans l'intimité des foyers montains. Dans les boîtes à lettres pleines de réclames tu étais reconnaissable par ton look un peu carré, tes photos en noir et blanc avec au sommet de ta première page l'emblème communal qui rappelle à chacun la beauté de notre lieu.

Tu as vécu avec des pages bien pleines, en te lisant avec attention il y a toujours des doigts qui traînent sur le texte et qui déconcentrent ton lecteur. Ta vie a toujours été un peu serrée sur les pages mais tu ne t'en es jamais offusqué durant toutes ces années. Tu as toujours été le fidèle compagnon, toujours présent pour annoncer les nouvelles des Sociétés locales, du Conseil communal, les exploits sportifs des petits et grands, de nos jubilaires et le billet du Syndic. Toutes et tous sont heureux de se voir en photo, même en noir et blanc.

Adieu N° 158, dernier du genre. Au nom des citoyennes et citoyens de notre Commune, je te remercie pour tous les services rendus à la communauté.

Mais tu ne disparaîs pas. Non, non, nous avons encore grand besoin de toi. Nous avons simplement décidé de te payer un lifting durable, nous l'espérons au moins pour plusieurs années. Non, pas avec du botox qui oblige un rappel tous les six mois. Ton format sera un peu changé, une belle touche de couleur même pour les photos, tu continueras à porter les nouvelles communales comme avant et tu seras toujours notre fidèle compagnon.

N° 1 AVRIL 1974

P.P. 1052 LE MONT

AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne.
Rédacteur : M. Alfred Borgeaud, municipal
Impression : Impression offset J.-P. Hauswirth Le Mont

LE BILLET DU REDACTEUR

Cette fois-ci, nous l'avons notre journal ! C'est certainement une expérience riche en inconnues qui nous attend; nous estimons devoir la tenter pour répondre à un besoin d'informations.

Rendons-nous d'abord à l'évidence : Cugy a ses reflets, Morrens sa "feuille", Epalinges son journal, et à part quelques articles sporadiques, les quotidiens lausannois parlent rarement de notre commune. La population du Mont augmente pourtant, les villas se multiplient, les premiers locatifs surgissent dans certains quartiers. On ne se connaît bientôt plus, parce qu'on est beaucoup de monde.

Il est vrai que les manifestations locales, les sociétés, les soirées, bals, rassemblements patriotiques, l'abbaye nous regroupent déjà un peu, provoquant ces contacts si utiles à chacun, si nécessaires à la vie de notre commune.

Est-ce suffisant ? Non !

Notre existence est de plus en plus liée à nos voisins, à notre quartier, à notre hameau, à la région, à la commune. Précédemment, chacun se chauffait et cuisait en utilisant des installations indépendantes. Il faut déjà maintenant multiplier les servitudes pour intensifier le réseau d'électricité, d'eau et de gaz naturel ou craqué. Beaucoup de passages restaient herbeux... il faut aujourd'hui des routes goudronnées avec égouts, trottoirs et suffisamment larges pour permettre le croisement de deux trains routiers. Les lignes à haute tension, les autoroutes, les quartiers qui se développent créent une multitude de problèmes qu'il faut maîtriser aux niveaux technique et politique et surtout présenter à nos administrés, puisqu'ils sont souvent les premiers concernés.

La Landsgemeinde ne fait pas partie de nos traditions politiques. Elle faciliterait pourtant beaucoup l'information. Il y a bien les séances du Conseil communal (elles sont publiques, rappelons-le), mais les chaises du fond de la salle restent régulièrement vides...

Quelques renseignements peuvent filtrer de contacts fortuits dans les établissements publics où il se pratique, il est vrai, une certaine politique de café, souvent animée. Il y a aussi la laiterie, mais les rencontres se font plus rares à cause de l'extension des constructions et surtout le remplacement de plus en plus effectif des bidons à lait par des "briques". Ajoutons enfin nos gosses et leur vérité conditionnée par leur âge.

Tout ceci manque de précision, de cohésion, d'objectivité. Alors ?

C'est ainsi qu'est née l'idée de notre journal communal. Nous n'avons nullement l'intention d'en faire un quotidien, pas même un hebdomadaire ou mensuel. Les numéros sortiront de presse au gré des nécessités et des possibilités financières. Nous pouvons dire approximativement qu'il y aura une distribution dans le mois suivant chaque séance du Conseil communal.

En principe, l'affaire est simple. C'est lors de la réalisation que nous risquons de rencontrer quelques barrières. La grosse difficulté a été de lui trouver un nom correspondant à nos vœux, aux vôtres, conférant une idée d'unité malgré la dispersion de nos habitations. Il fallait faire ressortir l'image de l'entité absolue en conservant une certaine originalité et surtout en intégrant tout le territoire communal.

Les élèves de nos écoles, votre Exécutif ont longuement cherché l'entente idéale en recourant aux noms locaux, aux usages en pareil cas, et évidemment à l'imagination. Tout le monde s'est pris au jeu, les idées ont fusé, nos maîtres y ont trouvé la matière à exercices de recherches pour notre jeunesse. L'émulation a été telle que notre journal s'est pratiquement fait connaître par Mont et Vaud, mais un peu comme un serpent sans tête.

Il fallut ensuite choisir, et ce fut laborieux, chacun étant en droit de prétendre que "son" titre valait mieux que les autres. Tout est maintenant bien qui finit bien, car nous avons choisi en Municipalité le meilleur nom, celui qui figure en page de couverture : **AUX 4 COINS DU MONT**.

Parallèlement, nous avons déjà déterminé les principales rubriques que vous retrouverez plus ou moins régulièrement dans chaque numéro, car il faut que notre journal offre l'image d'une publication structurée répondant à vos besoins d'information.

A côté du "Billet du Rédacteur" vous trouverez :

*Le message du Syndic
D'un dicastère à l'autre
Reflets du législatif
Dans nos écoles
Culture et loisirs
En direct avec...*

Cette liste n'est évidemment pas rigide ni exhaustive. La Municipalité se réserve le droit d'accepter d'autres publications présentant un intérêt général et en dehors de toute polémique ou politique de partis.

L'autre jour, tu m'as dit que tu n'étais pas vexé, que tu te sentiras plus à l'aise dans tes nouvelles pages et que tu respirerais mieux. Par contre, tu étais un peu inquiet de la réaction de tes lecteurs. Peut-être es-tu encore un peu timide avec ta nouvelle livrée, je comprends que tu aies un peu peur du

changement, mais tu verras tout le monde va bien t'accueillir.

Adieu N° 158, dernier de la série qui débuta en 1987, repose toi bien, la vie continue et évolue constamment.

Jean-Pierre Sueur
Syndic

De la Municipalité

Journal «Aux 4 Coins du Mont»

1974, 1987, 2013:
3 années marquantes pour
notre journal communal
«Aux 4 Coins du Mont»

Eh oui ! Regardez-le bien ce N° 158 de mars 2013. En juin prochain notre journal va changer de robe, pour la deuxième fois en 39 ans d'existence.

Le premier numéro de notre journal «Aux 4 coins du Mont» est sorti en avril 1974, sous la conduite de son premier rédacteur M. Alfred Borgeaud, municipal responsable du plan d'extension et du journal et de M. Philippe Rauschert, syndic. La première phrase du journal de l'époque reflète bien l'enjeu, toujours actuel: «*Cette fois-ci, nous l'avons notre journal! C'est certain*

nement une expérience riche en inconnues qui nous attend; nous estimons devoir la tenter pour répondre à un besoin d'informations». A cette époque, le journal paraissait de manière irrégulière généralement après les séances du Conseil communal et sa numérotation recommençait à chaque début d'année. 77 numéros sont parus de cette manière jusqu'à fin 1986.

Dans le courant de l'année 1986, M. Rémy Vaucher, rédacteur de l'époque, a pris contact avec le doyen de l'Ecole Romande d'Art Graphique (ERAG), M. Roger Chatelain, habitant du Mont, afin d'améliorer la présentation du journal.

Et c'est suite à un concours, que la présentation et le système de numérotation continue, actuel est apparu avec le N° 1 de janvier 1987. Depuis ce moment-là, le journal est paru tous les mois impairs: 100^e en juillet 2003, 150^e en novembre 2011 et 156^e à la fin 2012.

Premier rédacteur M. Alfred Borgeaud, puis M. Rémy Vaucher, Mme Mariette Vaucher, Mme Michèle Genier, M. Daniel Grosclaude dès janvier 1998 (N° 67) et M. Michel Amaudruz dès juillet 2011 (N° 148). Travail effectué avec les précieux appuis de M. Christian Frioud et actuellement de Mme Josika Freymond, qui avec l'aide de Mme Sophie Isaz rassemble, relit, corrige, ajuste, les articles avant de les confier pour la mise en page et l'impression à l'imprimerie Hauswirth.

1987-2012, soit 25 ans avec la même présentation, même si elle reste de qualité, il n'est pas étonnant d'entendre ici et là quelques premiers appels aux changements: redondances par-ci ou par-là, pages pas toujours très attractives, textes qui pourraient être retravaillés et plus court..., pour ne citer que quelques remarques de lecteurs ou de professionnels de la rédaction.

Consciente du besoin, au début 2011, la Municipalité a fait appel à deux jeunes étudiants en art graphique et leur a confié l'élaboration d'un projet de nouveau modèle pour le journal. Les propositions n'apportant pas d'améliorations significatives et ne faisant pas l'unanimité, la Municipalité, s'appuyant aussi sur les conseils de notre nouveau secrétaire du Conseil communal, M. Joël Guillet, rédacteur expérimenté, a décidé d'entreprendre une analyse plus globale, intégrant également l'amélioration du gabarit du journal et du contenu des articles et de reporter ses réflexions à ce sujet en 2012.

Durant l'année 2012, suite à ses réflexions sur la communication communale, la Municipalité a décidé que le journal «Aux quatre coins du Mont» doit:

- rester un journal du Mont édité par nos soins, avec le conseil de spécialistes de la rédaction et de la mise en page;
- être prioritairement destiné aux communications de la Municipalité, du Conseil communal et des Services communaux, ainsi qu'aux informations concernant la vie de la Commune, aux informations des Sociétés locales et aux informations sur la Commune;
- rester un journal sans publicité;
- avoir une nouvelle présentation: plus attractive, plus vivante, plus aérée...;
- proposer de la couleur sur toutes les pages, afin d'offrir plus d'attractivité et mettre en valeur articles et photos.

La maquette est prête. Un groupe de travail, composé du responsable du journal, de notre syndic et d'un spécialiste de la communication et de quelques personnes choisies en fonction de leurs implications, soit dans le cadre du journal actuel, soit dans le cadre de nos sociétés locales, soit par

No 1 janvier 1987

Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne
Rédacteur:
Rémy Vaucher, municipal
Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



P.P. 1052 Le Mont

AUX 4 COINS DU MONT

une surprise

Un nouveau style

A la suite d'une prise de contact entre M. Rémy Vaucher, municipal et rédacteur du périodique *Aux Quatre Coins du Mont*, et M. Roger Chatelain, doyen à l'Ecole romande des arts graphiques (ERAG), à Lausanne, et résidant au Mont-sur-Lausanne, il avait été décidé de renouveler le graphisme de la présente feuille d'informations communales.

C'est ainsi qu'une nouvelle conception du titre de ce périodique montain et de sa mise en pages fut proposée, sous forme de concours, à une classe d'apprentis graphistes (de deuxième année) de l'ERAG. Sous la direction de leur chargé de cours (M. Roger-Virgile Geiser) les élèves élaborèrent une vingtaine de projets. Un jury (formé de MM. Carroz, syndic, Vaucher, Chatelain et Geiser) choisit les trois meilleurs projets. Les distinctions suivantes furent attribuées:

1^{er} prix (Fr. 200.-):
Mlle Marie-Hélène Gut, Lausanne.
2^{ème} prix (Fr. 100.-):
Michel Erard, Payerne.
3^{ème} prix (Fr. 50.-):
Mlle Marie-France Troilo, Yverdon.

En outre, une somme de Fr. 250.- a été versée à la caisse de classe, celle-ci servant à financer des voyages d'étude, des visites professionnelles...

Le jury s'est plu à relever le bon niveau des travaux présentés... Il espère que le nouveau style donné au trait d'union apprécié qu'est le périodique *Aux Quatre Coins du Mont* plaira aux lecteurs!

Ecole Romande des Arts Graphiques
R. Chatelain, doyen

à savoir

Service médical

Un nouveau cabinet médical, dirigé

par Madame le docteur Verena Markwalder, spécialiste en pédiatrie s'est ouvert le 12 janvier à la route du Grand-Mont 1 au Mont-sur-Lausanne (tél. 021 / 32 24 77).

Nouvelle boutique



Chiffonnette

BOUTIQUE POUR ENFANTS
Articles de marque à prix réduits; vêtements, chaussures, accessoires; dans les marques suivantes: Osh Kosh, Rohner, Anne Morley, Floriane et occasions.

Achetez - Vendez.

Ouvert de mardi et le mercredi de 9 h. à 11 h. 15, le premier samedi du mois de 9 h. à 11 h. 15 ou sur rendez-vous au n° de tél. 32 58 61.

Chantal Von Buren
ch. de la Perrause 3, Le Mont

Revue F.C. Le Mont

Réservation: Mme Christine Oyon,
tél. 91 34 71, de 17 h. à 19 h.
26, 27 février et 6 mars 87, repas spectacle.
28 février et 7 mars, spectacle + bal.

Calendrier 87, des fermes du Mont.

Nous avisons la population du Mont qu'un oubli a été fait lors de la distribution.

Les personnes n'ayant pas reçu ce calendrier et désirant l'obtenir, peuvent s'en procurer à l'adresse suivante:

Impression Offset J.-P. Hauswirth
Rte du Jorat 5, 1052 Le Mont

dans nos écoles



Dessin de Simon

Inscription des élèves dans les classes enfantines

Année scolaire 1987-1988

L'école enfantine a pour but d'assurer un passage harmonieux du monde de la famille à celui de l'école, tout en favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant et en l'habituant à la vie en société.

L'école enfantine dure deux ans. Elle est facultative et gratuite, mais les enfants qui y sont admis sont tenus d'en suivre régulièrement l'enseignement.

Les enfants nés entre le 1^{er} juillet 1982 et le 30 juin 1983 peuvent être inscrits en première enfantine.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat des écoles, collège du Mottier B, premier étage,

du lundi 23 au vendredi 27 février de 7 h. 30 à 11 h. 30, ainsi que le mercredi 25 février, de 17 h. à 19 h.

Prière de se munir du livret de famille ou d'un acte de naissance, et du certificat de vaccination.

Les inscriptions seront également prises pour les enfants nés entre le 1^{er} juillet 1981 et le 30 juin 1982 qui n'ont pas encore suivi de classe enfantine.

Les enfants qui suivent actuellement la première année enfantine seront inscrits d'office en deuxième année enfantine.

La Direction

leur proximité des jeunes ou autres, est en place. La surprise vous attend au prochain numéro, qui paraîtra avec un décalage d'environ 3 semaines, en juin.

Et comme M. Alfred Borgeaud en 1974, je dis aujourd'hui « *C'est certainement une expérience riche en inconnes qui nous attend; nous estimons devoir la tenter pour encore mieux répondre à un besoin d'informations, pour mieux soutenir les activités de nos sociétés et la vie locale, et pour permettre aux nouveaux et aux anciens habitants du Mont de mieux se connaître* ».

• **Prochaine parution :**

N° 159 : **Fin juin**

• **Délai de réception des articles :**

vendredi 12 avril au Greffe municipal (délai exceptionnellement avancé pour le 1^{er} numéro).

• **Parution suivante :**

mi-septembre, plus de précision dans le prochain numéro.

*Michel Amaudruz, municipal
Responsable du journal*

Bois de feu

Comme chaque année, les personnes intéressées par du bois de feu sont invitées à s'inscrire auprès de l'Administration communale au 021 651 91 91 jusqu'au 14 juin 2013.

Prix par stère, en bûches de 1 m :

Hêtre	Fr. 75.–
Frêne et autres	Fr. 70.–
Transport à domicile	Fr. 30.– (par stère)
Coupé en bûches de 30 cm ou 50 cm	Fr. 30.– (par stère)

La Municipalité

POCAMA Portail Cantonal des Manifestations

Informations importantes à tous les organisateurs de manifestations qu'elles soient publiques ou privées, telles que les rassemblements, cortèges, réunions, spectacles ou divertissements divers, politiques, sportifs, de bienfaisance ou d'utilité publique, culturelles ou commerciales, ayant lieu sur la voie publique ou dans des lieux publics.

Sont également considérés comme des manifestations, les événements organisés sur le domaine privé et susceptibles de déployer des conséquences sur le voisinage, notamment de créer des nuisances sonores, une occupation accrue de la voie publique ou nécessitant la mise en place de mesures en lien avec la tranquillité et ordre publics.

• **Dès lors, il est indispensable de remplir le questionnaire POCAMA pour toutes les manifestations nécessitant des autorisations et/ou des préavis cantonaux et/ou des permis temporaires pour la vente d'alcool.**

• **Instructions générales sur l'utilisation du formulaire :**

1. **La saisie d'un e-mail est obligatoire** pour compléter le formulaire en ligne.
2. **La personne responsable de la manifestation s'engage** à répondre correctement à toutes les demandes du formulaire et à transmettre les documents nécessaires.

Elle est le répondant pour les autorités tant communales que cantonales. Elle sera atteignable par téléphone et message-rie. Elle devra pouvoir prendre des décisions en fonction d'événements particuliers et sera le répondant pour les services officiels.

Si elle ne peut pas être présente, elle remplira la rubrique « personne de contact » du formulaire. Cette personne de contact sera alors présente sur le site pendant la manifestation et atteignable en tout temps par téléphone.

En cas de problème, la responsabilité incombe à la personne responsable de la manifestation.

3. **Tout au long de la saisie du formulaire, vous pouvez enregistrer vos réponses.** Si vous enregistrez pour reprendre la saisie plus tard, un e-mail vous est envoyé à l'adresse que vous avez indiquée. Il vous suffit de cliquer sur le lien fourni dans ce mail pour retrouver le formulaire.
4. **Certaines questions du formulaire sont facultatives, elles sont clairement indiquées tout au long du formulaire.**
5. **Des pièces complémentaires au questionnaire (plan, programme, assurance RC, etc.) vous seront demandées.** Vous pourrez les joindre directement sous format électronique en remplissant le formulaire en ligne. A la fin de votre demande, un récapitulatif de toutes les pièces nécessaires vous sera transmis.

Renouvellement pour les habitants montains

Carte journalière Commune CFF dès le 1^{er} avril 2013

La Commune de Le Mont-sur-Lausanne a renouvelé son offre et s'est à nouveau dotée de deux abonnements CFF « Carte journalière Commune », valables dès le 1^{er} avril 2013. Ces cartes sont vendues aux habitantes et habitants du Mont au prix préférentiel de Fr. 35.– par carte. La carte journalière commune est émise sous forme de carte journalière isolée, chacune étant postdatée pour un jour de validité. La carte journalière est au porteur et transmissible; elle ne peut être utilisée un même jour que par une personne. Elle permet de voyager à volonté, le jour de sa validité, en 2^e classe dans toute la Suisse en train, bus et bateau ainsi que sur la plupart des réseaux de transports publics.

Conditions de vente

Les habitants intéressés sont invités à appeler le 021 651 91 91 ou passer au Service des finances (Bâtiment administratif de Crétaison), les jours et heures d'ouverture de l'Administration communale pour en prendre possession. Le paiement se fait de suite lors du retrait de la carte (pas de réservation possible). En cas de perte, de vol ou de non-utilisation (volontaire ou non), la carte ne pourra être remboursée. Le commerce d'intermédiaire est interdit.

La Municipalité



6. **Attention, aucune autorisation ne sera délivrée en cas de dossier incomplet.** Si vous ne pouvez pas attacher les documents nécessaires à votre demande, veuillez les transmettre à la commune concernée par courrier ou e-mail.

7. **Faites votre demande d'autorisation à temps.** Il est conseillé de la faire un mois à l'avance, selon l'ampleur de l'événement 6 mois peuvent être requis.

Dès que possible, contacter la commune pour vérifier les disponibilités pour les dates souhaitées.

• Protection des données

Les données introduites dans ce formulaire sont collectées dans une base de données centrale sous la responsabilité de la Police cantonale. Les communes, les services de l'Etat concernés par les demandes d'autorisation, l'ECA, entre autres services, ainsi que les polices communale et cantonale ont accès à cette base pour gérer ces demandes.

Conformément à la loi sur la protection des données, ces informations sont confidentielles et ne seront utilisées que pour la gestion des manifestations et en aucun cas transmises à des tiers.

L'utilisation du formulaire de demande d'autorisation de manifestation est facultative, il subsiste la possibilité de déposer des demandes sous forme papier.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter la commune dans laquelle se déroulera la manifestation.

La Municipalité

Balade insolite sur territoire montain

Invitation à la population

La Municipalité et la Société de Développement, en collaboration avec M. Pierre Corajoud, guide pour l'occasion et de plusieurs intervenants, vous convient à prendre part à une balade à travers notre territoire communal, laquelle vous conduira à une visite de quatre bâtiments communaux qui ne sont d'ordinaire accessibles qu'à certaines personnes autorisées, à savoir, le cantonnement militaire STPA au Grand-Mont, l'extension du Collège du Mottier, le bâtiment du Service du feu et pour terminer le Complexe des Services de Voirie et Domaines & Forêts à Manloud où un apéritif vous sera offert pour clôturer cette balade.

Ces visites, sur inscription et gratuites, sont d'ores et déjà programmées au samedi 8 juin 2013 à 09h00, en cas d'affluence, une 2^e visite aura lieu à 13h00.



La cour se faufile entre les constructions et s'accroche au nouvel accès principal du site sur la rue de Lausanne



Le réfectoire et la salle polyvalente s'organisent autour d'un hall pouvant servir de foyer ou de lieu d'exposition



Complexe des Services de Voirie et Domaines & Forêts à Manloud

Des précisions ainsi que les modalités d'inscription vous parviendront par un tous-ménages que vous pourrez rapporter dans une urne prévue à cet effet, lors de la Fête de mai du samedi 4 mai 2013 sur la Place du Petit-Mont.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux à cette occasion, et en vous

remerciant de l'attention et de l'intérêt que vous portez à notre Commune, nous vous adressons, chères montaines, chers montains, nos cordiales salutations.

**La Municipalité,
la Société de Développement
et Pierre Corajoud**



PASSEPORT VACANCES 2013

Le passeport vacances vous propose à nouveau de multiples activités manuelles, sportives, visites guidées et bien plus encore, à choisir dans la brochure mise à disposition lors de la vente.



C'est pour qui ?

PASSEPORT TRADITIONNEL

garçons et filles de 10 à 15 ans
nés du 01.07.1997 au 30.06.2004

PASSEPORT FARNIENTE

garçons et filles de 13 à 15 ans
nés du 01.07.1997 au 30.06.2000



C'est quand ?

lundi 08 juillet au dimanche 21 juillet 2013
lundi 12 août au dimanche 25 août 2013



Ça coûte Combien ?

Passeport "Traditionnel"

Fr. 45.00 pour deux semaines,
Fr. 40.00 pour le 2^e enfant et suivants d'une même famille
donne droit aux activités, aux transports, piscines, etc....

Passeport "Farniente"

SEULEMENT POUR LES 13-15 ANS

Fr. 25.00 pour deux semaines, donne droit aux transports, piscines et musées.

L'offre cinéma, pour le Traditionnel et le Farniente, donne droit à 3 entrées gratuites l'après-midi avant 19 heures – du lundi au vendredi – dans les salles à Malley-Lumières, Pathé Flon et Pathé Galeries (ex Europlex !).



Ça se passe Comment ?

la vente du passeport vacances aura lieu :

le lundi 29 avril 2013

de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
dans les bureaux de la Bourse communale
Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne



Important !!!

pas d'inscription par téléphone, se présenter avec une photo format passeport
paiement du prix à l'inscription

ATTENTION, LE NOMBRE DE PASSEPORTS EST LIMITÉ !

Reflets du Législatif

Pan! Que l'on se rassure: aucun coup de feu n'a été tiré durant la dernière séance du Conseil communal, le 25 février. De pans, il en a bien été question toutefois. Plus précisément: de toits à pans inclinés plutôt que de toits plats dans le futur quartier de «Pré Fleuri», entre la route de la Clochatte et le vallon du Flon. Il s'agit d'une parcelle de quelque 25'000 m² qui comprendra trois aires de construction formant un «U» ainsi qu'une aire de verdure et une aire forestière.

Le plan de quartier soumis au corps délibérant de la Commune prévoit la création d'un quartier de logements combinant différentes formes d'habitat: logements contigus, immeubles avec appartements traditionnels ou en duplex. Différents commerces de proximité ainsi que des activités de services pourraient prendre place au rez-de-chaussée des bâtiments qui bordent la route de la Clochatte. A terme, entre 200 et 275 personnes devraient venir habiter dans les 80 à 110 logements prévus à cet endroit.

Peu convaincue par les toits plats des futurs immeubles, la Commission ad hoc mandatée par le Bureau du Conseil a proposé un amendement pour les remplacer par des toits à pans inclinés. Le Syndic Jean-Pierre Sueur a alors rappelé que les plans de quartier font l'objet d'études approfondies avant d'aboutir devant le Législatif. Il n'a pas non plus manqué de souligner que la plupart des toits alentour sont des toits

plats. Manifestement, ses arguments ont fait mouche puisque les Conseillers se sont rangés à une forte majorité à l'avis de la Municipalité. Quant au trafic routier généré par ce nouveau quartier (sur la base des 130 places de parc à disposition, l'Exécutif l'estime à quelque 400 mouvements de véhicules par jour), la Commission l'a trouvé «minimisé», notamment par le fait que le trafic induit par l'Ecole internationale de Lausanne (ISL) toute proche, occasionne déjà de nombreux encombrements dans le secteur.

Le plan de quartier de «Pré Fleuri» ayant finalement été adopté tel que présenté par la Municipalité, il restait au Conseil à se pencher sur un certain nombre de petits et grands objets de portée plus limitée. Au chapitre des communications, la Municipalité a ainsi informé le Législatif:

- des démarches visant à remplacer le Chef du Service de l'aménagement du territoire ainsi que la Préposée au Contrôle des habitants, qui partent tous deux à la retraite.
- de l'évolution du plan directeur légalisé de la zone qui s'étend de la Coop au giratoire du Grand-Mont (3^e examen par les services de l'Etat).
- de la pourriture des structures porteuses de la cantine du Châtaignier.
- de la prochaine réfection de la route cantonale du Golf (pour autant que le Grand Conseil avalise le crédit demandé). Durée des travaux: 18 mois.
- de la détérioration de certaines routes communales du fait des rigueurs des deux derniers hivers.

- des quelque soixante oppositions suscitées par la dernière enquête publique du Syndicat d'Améliorations Foncières (enquête parcellaire et équipement des terrains agricoles et à bâtir).

- du futur plan de quartier Les Montenailles.

Enfin, à l'heure des petites questions, les Conseillères et Conseillers ont appris l'existence d'une voiture fantôme qui colonise une place de parc de stationnement à durée limitée à la route de Coppoz depuis... le mois de novembre! Dépourvue de plaques d'immatriculation, elle a suscité la curiosité des forces de l'ordre communale et cantonale, qui n'ont cependant pas réussi à mettre la main sur son propriétaire. Raison pour laquelle, selon la Municipale de police, il n'a pas été possible d'agir plus rapidement, notamment en procédant à l'évacuation de ce véhicule...

Quelques questions sur la politique de la Municipalité en matière de gestion des déchets sont revenues sur le tapis, en particulier à propos de la suppression d'une benne pour les objets moyennement encombrants à la déchèterie de Manlout, un Conseiller voulant savoir si la Commune du Mont ne se montrait pas plus intransigente en la matière que les communes avoisinantes...

La prochaine séance du Conseil, ouverte au public, est agendée au 22 avril à 20h 15.

Joël Guillet
Secrétaire du Conseil

Le Mont-sur-Lausanne fête ses Jubilaires

90^e anniversaire



Photo: Mr. A. Gueix

M. Marcel Pelet, ch. de Praz-Longet 18

90^e anniversaire

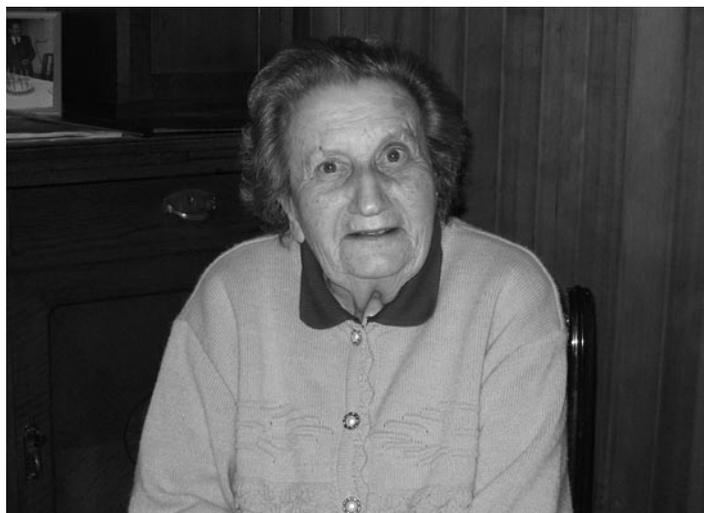


Photo: Mme G. Hochstrasser

Mme Elvina Corbaz-Hack, ch. de la Croix 11

Bon à savoir



Ancienne école des Planches

Photo: Milles Pattes



Jardin d'enfants Les Milles Pattes

Voilà bientôt une année que nous avons repris le jardin d'enfants « Les Moufflets » sous la nouvelle entité du jardin d'enfants « Mille Pattes » qui est situé dans l'ancienne école du Hameau des Planches. Nous bénéficions d'un cadre de vie extrêmement agréable avec de très jolis locaux et un grand jardin clôturé où les enfants peuvent courir et jouer les jours de beau temps.

Nous proposons de multiples activités telles que bricolage, peinture, cuisine, chant et comptine et même de la gymnastique. C'est dans la bonne humeur que nous aidons les enfants à développer leur autonomie et leur indépendance tout en les accompagnant dans leurs nombreuses découvertes. Notre approche est aussi basée sur leur socialisation.

Le jardin d'enfants est ouvert à chaque enfant dès l'âge de 2½ ans, domicilié au Mont, tous les matins de 8h30 à 11h30, à l'exception des vacances scolaires.

Il nous reste encore quelques places pour la rentrée de septembre 2013, alors n'hésitez pas à nous contacter par téléphone tous les matins durant les heures d'ouverture.

Nous serons également présentes à la Foire de Mai du Mont où nous tiendrons un stand. Nous nous ferons un plaisir de vous présenter plus en détail nos activités.

Au plaisir de vous rencontrer et peut-être d'accueillir vos enfants.

Francine & Myriam
Jardin d'enfants Mille Pattes
Ch. des Bouleaux 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 652 65 20

Chorale des Bouchers

La Chorale des Bouchers de Lausanne vous invite cordialement aux manifestations suivantes qui vont se dérouler sur la Commune du Mont-sur-Lausanne.

- **Lundi de Pâques 1^{er} avril 2013:** cantine chauffée du Châtaignier. Fête des bouchers de Lausanne et sa traditionnelle course aux œufs.

Au programme

- **Dès 10h30:** Concours pelage des œufs de Pâques. (gratuit)
Concours coloriage des œufs de Pâques pour les enfants. (gratuit)
- **Dès 12h30:** Repas cochonnaille et salade aux œufs.
Pour les enfants: Chasse et course aux œufs. (gratuit)
Distribution œufs en chocolat par le lapin.
- **A 15h00** traditionnelle et officielle course aux œufs.
Acteurs en costume d'époque.
Cortège des participants.
- **Suite de la journée:** Concert de la Chorale-Musique et danse Superbe tombola.
Buvette tenue par les sociétés.

- **Samedi 27 avril 2013:**
Salle du Mont-sur-Lausanne
Soirée annuelle de la chorale des bouchers de Lausanne.

Au programme

- **Dès 19h30:** Réception et verrière d'amitié. Programme des chansons « à la carte » choisie par le public
- **En deuxième partie:** Animation musicale par le Trio-Panorama.
Musique et danse par Styves-Music.
Superbe tombola.
Buvette tenue par la société.

Cordiale invitation à tous !

Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants (EFAJE)

- **Vous aimez être entouré(e) d'enfants...**
- **Vous recherchez une activité à domicile...**
- **Un revenu d'appoint serait le bienvenu...**

Pensez à l'accueil familial de jour !

Nous recherchons au **Mont-sur-Lausanne** des personnes disposées à proposer leurs services comme accueillant(e)s en milieu familial.

- Formation initiale et continue prise en charge par le canton
- Affiliation aux assurances sociales par le réseau
- Soutien par la structure de coordination

Pour tout renseignement, adressez-vous au 021 888 05 10 ou par courrier électronique: maia.caduff@efaje.ch.



Association des Parents d'Elèves du Mont et environs

Le printemps est arrivé et nous nous réjouissons de pouvoir vous rencontrer ou vous revoir à notre **Grande Vente de jouets et d'habits d'été de seconde main** à la grande salle du Petit-Mont le samedi 4 mai.

- **Dépôt des marchandises:**
vendredi 3 mai de 17h00 à 19h00
- **Vente prioritaire aux Membre APÉ:**
samedi 4 mai de 8h00 à 9h00
- **Vente publique:**
samedi 4 mai de 9h00 à 16h00
- **Restitution des marchandises:**
samedi 4 mai de 18h00 à 19h00

Afin de faciliter le dépôt des marchandises, nous vous recommandons de demander un numéro de liste au 079 359 47 05. C'est à ce même numéro que vous trouverez des réponses à vos questions concernant la vente.

Toutes les informations relatives à nos activités se trouvent sur notre site: www.ape-vaud.ch/lemont sous la rubrique: programme 2012-2013.

Nadège Longchamp



Jeunesse du Mont

Vous invite à sa **10^e soirée Gambas à gogo, le vendredi 12 et samedi 13 avril 2013!**

Au menu: Salade mêlée, Gambas et riz, café et desserts. A la **cantine du Châtaignier**: à partir de 19h30, un petit apéro vous sera offert dès 18h00. **Venez nombreux.** Nous nous réjouissons de passer un bon moment en votre compagnie.

- **Réservation obligatoire**
au 079 567 58 88 ou par e-mail à nathalie-parietti@hotmail.com
- Fr. 40.- par adulte. Fr. 1.- par année pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Concours de la banque Raiffeisen lors de la Fête de mai

Viens chercher, à la **Banque Raiffeisen du Mont**, un masque à décorer sur le thème du carnaval:

- **Apporte-le au stand lors de la Fête de Mai**, il y a trois prix de Fr. 100.- à gagner dans les catégories 4-6 ans, 7-11 ans, 12-15 ans et plus.
- **Pour les Adultes** un concours sera organisé directement sur notre stand, prix Fr. 200.-.

Les gagnants seront avisés par écrit.

«Présence et Solidarité»

Le Conseil de service communautaire «Présence et solidarités» se présente

La réorganisation de l'Eglise Evangélique Réformée du Canton de Vaud mise en place en juillet 2000 a prévu la mise sur pied des «lieux d'Eglise» différenciés des paroisses.

Le but de ces «lieux d'Eglise» est de permettre à des ministères, en particulier diaconaux, de se développer avec des compétences nouvelles et de s'impliquer auprès de populations que les paroisses ne touchaient pas forcément.

Dans la région «Les Chamberonnes», il regroupe les paroisses de Bussigny-Villars-Sainte-Croix, Chavannes-Epenex, Cheseaux-Romanel-Vernand, Crissier, Ecublens-Saint-Sulpice, Haut-Talent (regroupant les villages de Bretigny, Cugy, Froideville, Morrens et Montheron), Mont-sur-Lausanne, Prilly-Jouxens et Renens

Il s'efforce de répondre à des besoins spécifiques que les services sociaux des communes et de l'Etat ne remplissent que partiellement, par exemple l'accompagnement spirituel, la participation de bénévoles, la disponibilité à l'écoute, l'aide à la réinsertion, le lien avec la communauté.

Dans un contexte social où les personnes en situation de précarité sont loin de diminuer, bien au contraire, le conseil espère ainsi apporter sa contribution en encourageant, soutenant et coordonnant grand nombre de projets dans les diverses communes de la région.

Forum des Solidarités 2013

Le Conseil de service communautaire «Présence et Solidarité» de la région ecclésiastique «Les Chamberonnes» organise tous les trois ans un «Forum de solidarités» afin de permettre à la population de la région de mieux connaître les institutions et associations qui y exercent une action sociale, au sens large du terme. C'est une occasion unique de retrouver, sur un même site, un grand nombre d'organismes œuvrant dans le domaine des solidarités, de permettre à chacun de s'informer et éventuellement de trouver ce dont il a besoin.

Sept bonnes raisons de participer au forum 2013

1. **Découvrir un lieu:** Donatella Mauri est un lieu magique, qui respire la paix et la sérénité. Tout y est lumière et douceur et mérite d'être visité.

2. **Découvrir un état d'esprit:** Donatella Mauri, c'est non seulement un cadre magnifique, c'est aussi un état d'esprit, tourné vers la personne, qui prend en compte les besoins de chacun avec chaleur et humanité, grâce à un personnel à la fois compétent et très humain.

3. **Découvrir des institutions dont on pourrait avoir besoin:** quand tout va bien, on ne s'inquiète pas vraiment de savoir vers qui l'on pourrait se tourner en cas de besoin. Pourtant la vie est ainsi faite, que, subitement, on peut se trouver en position de demandeur, pour soi ou pour un proche. Les institutions présentes répondent à une palette très variée de besoins: soutien pratique et logistique, écoute, accueil, aide aux démunis...

4. **Découvrir où on pourrait aider:** en visitant les stands des diverses associations présentes, vous vous découvrirez peut-être en même temps une vocation dans un domaine ou un autre, où votre collaboration sera la bienvenue.

5. **Déguster un délicieux brunch:** rien de mieux pour bien commencer le week-end que de partager un savoureux brunch en bonne compagnie.

6. **Profiter d'une intéressante conférence:** Le thème choisi «Le non verbal qui parle» nous a semblé particulièrement approprié dans le contexte dans lequel se tient notre forum. Souvent, nous nous sentons démunis face à une personne avec qui les échanges verbaux deviennent difficiles, et nous nous demandons quel est le sens de notre présence à leurs côtés. Mme Poletti aura assurément de bonnes pistes à proposer pour aider à faire de ces rencontres des moments d'échange privilégiés.

7. **Se montrer solidaire avec les solidarités!** Mettre sur pied un tel forum a demandé aux responsables beaucoup de travail et de temps. Votre présence manifestera votre intérêt et votre soutien à tous ces acteurs de la vie sociale de notre région.

Nous vous attendons donc nombreux pour ce forum, dont le programme est le suivant:

- **9h00:** ouverture du forum, brunch
- **10h30-11h15:** conférence de Mme Poletti sur le thème «Le non-verbal qui parle», avec temps d'échange et de questions.
- **12h00:** clôture
- Avant et après la conférence, visite des stands et de l'EMS.

Merci de répondre favorablement à notre invitation!

Pour le groupe de préparation
Lise Girard, Cheseaux



Paroisse St-Amédée

Kermesse 2013
le 4 mai dès 16h00
le 5 mai dès 11h30

Chers amis de tous âges, de toute confession, nous vous convions à notre prochaine kermesse à la grande salle à Bellevaux (rte Pavement 97, Lausanne).

• Vous rencontrer...

...pour deux jours de détente, d'amitié et de bonne humeur sera un vrai bonheur.

• Vous y trouverez...

...de quoi vous amuser, des jeux variés pour enfants, ainsi qu'une tombola

• Vous régaler...

...sera également possible en tout temps. Repas complet, raclette, pâtisseries vous attendent

• Vous y découvrirez...

...les trésors de la brocante, un stand de livres, la roue de la fortune, et tant d'autres choses encore.

Au plaisir de vous rencontrer!

Le Comité d'organisation



Section des samaritains Cheseaux et environs

Cours donnés par la section des samaritains de Cheseaux et environs

La section des samaritains de Cheseaux et environs organise durant l'année différents cours à l'attention de la population, au collège Derrière la Ville à Cheseaux, soit:

- Cours sauveteurs et Cours e-sauveteurs (obligatoire pour le permis de conduire)
- Cours samaritains
- Urgences chez les petits enfants
- BLS-AED
- Etc.

Les inscriptions pour les différents cours se font par le secrétariat central de l'Association cantonale vaudoise des samaritains (tél. 0848 0848 046 ou www.samaritains.com).

Pour tout renseignement concernant la section des samaritains de Cheseaux et environs vous pouvez aller consulter notre site www.samaritains-cheseaux.ch.

Trophée Roses des Sables 2012

Equipage TSS 312
Cathy, Babs et Edouard
du Mont-sur-Lausanne

Notre aventure a commencé le **9 octobre 2011**, un dimanche matin, en lisant le Fémina, nous avons découvert le Trophée Roses des Sables, l'article parlait d'une équipe Genevoise qui partait au Trophée 2011. Ni une ni deux, on se renseigne en naviguant sur le site

www.trophee-roses-des-sables.com,

l'aventure nous intéresse, un rallye 100 % féminin à but humanitaire, c'est tout à fait pour nous.

Prise de contact à Genève au mois de **décembre 2011**, avec l'organisation et d'anciennes Roses. Cette soirée a fini par nous convaincre, nous étions capables de venir à bout de cette aventure. En rentrant nous avons informé nos familles de notre projet, et avons laissé passer les fêtes de Noël.

Première chose pour un rallye, il faut une voiture. Au Garage, il y avait une vieille jeep très malade, nous savions que notre super-mécano en chef nous la remettrait sur pied, il ne restait plus qu'à le persuader que ce magnifique Patrol nous accompagnerait dans le désert.

L'affaire fut conclue, le véhicule réparé. Première étape bouclée.

Nous nous sommes inscrites au TRS (Trophée Roses des Sables), sans aucune idée de la conduite d'un 4x4, dans le désert avec un road book et une boussole? On s'est donc inscrites à un cours organisé par le TRS.

Le **9 mars 2012** nous avons pris la route pour quelque 700 kilomètres, notre Patrol en pleine forme, nous avons rejoint Narbonne, plus exactement le domaine du Château Lastours. Là, nous avons fait la connaissance de futures Roses. Samedi matin, baptême de la jeep, elle se nomme «Edouard». Premier cours sur le fonctionnement du 4x4, l'après-midi «balade» sur des terrains «caillasseux» et vertigineux, on a



Départ pour le rallye le mardi 9 octobre 2012



7 octobre, le chargement est complet

appris à dompter Edouard. Extraordinaire, incroyable, ce qu'un véhicule de ce type peut faire. Dimanche, cours sur la lecture du road book et de la boussole là; on a bûché, c'était un peu plus rébarbatif. L'après-midi nous sommes toutes parties sur les pistes du Château; départ cap 250° sur 565 mètres, ensuite prendre Piste Principale sur 630 mètres, etc. Nous nous sommes perdues. Demi-tour et on recommence, nous avons bien entendu beaucoup rigolé, tirés plein de caps et sommes finalement arrivées à bon port. Un cours mécanique nous attendait, changement de roue, nettoyage du filtre à air, etc. La journée fut très instructive.

En remontant à la maison, nous nous sommes quand même dits, que va-t-on faire dans le désert si on se perd dans les vignes?

Nous avons fait appel à notre imprimeur, il nous a concocté un magnifique book. Il ne nous restait plus qu'à écrire, envoyer notre book et espérer que notre «Edouard» intéresse les entreprises. C'est un support publicitaire unique, il va tout de même parcourir près de 4'000 kilomètres. Nos envois eurent un bel écho, et tout tranquillement notre «Edouard» a changé de look, avec l'aide d'une entreprise montaine qui nous a offert la conception et la fabrication des autocollants.

Nous avons participé à la **Fête de Mai**, «Edouard» s'est vu attribuer une place de choix, et grâce à l'aide de nos familles et de nos amis nous avons réussi à servir plus de 150 portions de couscous, nous avons aussi vendu quelques articles publicitaires. Nous nous sommes surtout fait connaître de la population montaine.

Le **29 juin** le Central fut paré d'un bar des sables, et d'une déco rose, là encore, impossible de nommer toutes les personnes sans lesquelles cette soirée n'aurait pas été aussi réussie. Quelque 120 convives ont dégusté,

entrée, tartares et desserts. Le soleil était là, la bonne humeur, les amis, c'était tout simplement magnifique.

Le temps presse, il ne nous reste plus que 3 mois pour figner notre préparation.

Nous avons contacté le club d'Orienteur Lausanne-Jorat, qui a eu la gentillesse de nous préparer une initiation à l'orientation dans les bois de Sauvabelin, nous avons pris confiance, et la boussole n'eut presque plus de secret pour nous.

Le garage de Cathy nous a servis de dépôt de marchandises, nous nous sommes donc attelées à l'emballage de toute la marchandise qui nous a été généreusement donnée pour l'association «Enfants du Désert», une fois tout pesé, étiqueté, il ne restait plus qu'à charger «Edouard».

Le **dimanche 7 octobre**, nous avons chargé 3 caisses de pièces détachées/outillage pour soigner «Edouard» en cas de coup dur, un estagnon de mazout, un d'eau, une caisse de matériel de camping, nourriture, pharmacie, et les innombrables cartons de dons. Nous avons réussi à tout mettre, le poids total de notre chargement? Nous savons juste que nous avons 260 kg de dons.

Nous voici prêtes au départ, le **mardi 9 octobre 2012**, à 10h00 nous avons mis nos sacs à dos et nos petites affaires dans les quelques espaces restants. Petite réception pour nos familles, amis et sponsors, le départ est prévu à 11h00, quelques accolades, des rires, des larmes, les dernières recommandations. Cathy monte sur le toit d'«Edouard» démontage de la Poya, on la réduit dans le coffre, on grimpe dans notre véhicule. Moteur, klaxon, deux tours de giratoire. L'aventure commence pour de vrai.

A tout bientôt pour la suite de nos aventures.

Cathy, Babs et Edouard

De nos Sociétés



Société de Développement

Chères amies et chers amis de la Société de Développement,

Le mercredi 13 février 2013, s'est déroulé notre assemblée générale, l'accueil des nouveaux habitants et des nouveaux bourgeois du Mont. Une vingtaine de membres cotisants ont assisté à la 67^e assemblée générale de la Société de Développement. Je tiens à les remercier.

Ce soir-là, le comité de la société de développement a été renouvelé, tous sortants, hormis une personne démissionnaire. Dès lors, il se compose de : Alexandre Cevey, président; Valter Spinazza, vice-président; David Vuagniaux, caissier; Manuela Lehmann Chardonens, secrétaire; Florence Chevallaz, Stéphanie Cevey, Jean-Pascal Blanc, Martina Mottier, membres; Olivier Weber, membre et président UPSL.

Pour information, la prochaine AG a déjà été fixée au mercredi 12 février 2014.

- **Accueil des nouveaux habitants:** La Société de Développement a adressé près de 180 invitations aux nouveaux habitants et 10 invitations aux nouveaux bourgeois. 90 personnes y ont répondu et se sont déplacées à la grande salle, le mercredi 13 février dernier. Merci à eux et surtout bienvenue!
- **«La sœur du Grec»** Mise en scène de Sophie Pasquet. Toujours dans le but d'animer notre Commune, une comédie déjantée organisée par la

Société de Développement et le Groupe théâtral de Bellevaux a été présentée à la grande salle le jeudi 31 janvier 2013. Malgré le froid, nous avons accueilli plus de 160 personnes.

- **La Fête de Mai:** notre comité vous attend tous, le **samedi 4 mai 2013** sur la place du Petit-Mont de 9h00 à 17h00! La SDM a retenu le thème du carnaval et peut annoncer avec grand plaisir la participation exceptionnelle des classes du Mont, un magnifique cortège de près de 200 enfants traversera donc la Fête de Mai. Plus de 70 exposants et artisans, vente de géraniums et de plantes pour vos balcons, animations diverses et multiples selon détails et programme dans ce journal, seront prêts pour vous tous, petits et grands, et pour que nous puissions faire la fête!

Si vous désirez tenir un stand lors de cette manifestation et que vous n'avez pas encore reçu une demande d'inscription de Florence Chevallaz, notre super-responsable des stands, il vous suffit de compléter le bulletin ci-dessous et de le retourner de suite.

- **A vos agendas 2013:**

Le **samedi 4 mai 2013**: La Fête de Mai sur la place du Petit-Mont. Le **vendredi 2 août 2013**: la Torrée au Châtaignier. Le **samedi 28** et le **dimanche 29 septembre 2013**: exposition et « sortie champignons » au Châtaignier et le **samedi 7 décembre 2013**: La St-Nicolas au Châtaignier.

Le comité se réjouit sincèrement de vous accueillir nombreuses et nombreux lors de nos manifestations 2013 pour partager avec vous un moment de rencontre et d'amitié dans notre Commune.

Alexandre Cevey
Président



Vainqueurs: Yvan, Denis et François



Pétanque du Mont

Plus de nouvelles du rédacteur depuis le début de cette année. Rassurez-vous, il n'a pas hiberné pas. La preuve, il vient vous narrer quelques news.

Après notre trêve de fin d'année, notre **tournoi d'hiver** a repris ses droits et s'est finalement achevé sur un très beau podium, annoncé par notre irremplaçable caissier, Yves Pache, au terme d'un repas partagé chez notre aimable sponsor du Restaurant du Grand-Mont. Merci à lui et à son personnel. La **3^e place** est revenue à **Yvan Christinat**, la **2^e place**, à notre Président, **François Duperret** et la **victoire** à **Denis Bachelard**. Nos vives félicitations leur sont adressées.

Courant janvier, traditionnellement, se déroule notre **mini-marathon**. C'est une compétition qui allie pétanque, repos et repas sur une période de quasi douze heures, en doublettes. Les participants à ces joutes sont toutes et tous des joueurs de très bon niveau et la jouerie offerte vaut le déplacement. Cette année, la paire unissant **Bernard Badoux** à **Jo Mazzoleni**, l'a remporté contre **Stéphane Lambert** et **Martial Theiler**. Un grand bravo à ces joueurs.

Annuellement, notre société met aussi sur pied son **tournoi** appelé « **des Potes** » (24 doublettes), les confrontations ont lieu en matchs aller et retour, soit 46 parties jouées. L'édition 2012-2013 a vu la **victoire** d'**Anne-Marie** et **Giovanni Tambourini**, associés à **Carlo Guerino**. A la **2^e place**, **Cathy Bovay** et **Jean-Marc Curchod** ont devancé **Romano Rovaletti** et **Pierrot Guillet**, du club local. Bravo à chacun et à l'année prochaine, qui sait?

Francis Etienne

Société de Développement Bulletin d'inscription à la Fête de Mai du samedi 4 mai 2013

Nom :
Prénom :
Rue :
Localité :
Tél. prof./privé :
Nombre de bancs désirés :
Nombre de bancs personnels :
Produits exposés ou mis en vente :

Bulletin à retourner de suite à :
Florence Chevallaz, Av. de Valmont 20, 1010 Lausanne



Echo des Bois

Notre concert du dimanche 3 mars 2013 au Temple du Mont a connu un franc succès, nous en sommes très heureux et remercions ici toutes celles et ceux qui ont rendu possible nos trois concerts 2013: Les autorités communales, les paroisses réformées du Mont-sur-Lausanne, de Savigny-Forel et l'église catholique de Bottens, notre organiste Mme Imseng, nos amis renforts pour leur précieuse collaboration et notre directeur M. Luca Martin, sans oublier bien sûr nos fidèles auditeurs. L'Echo des Bois continue ses répétitions à l'Aula du collège du Mottier le jeudi à 20h00 si vous avez envie de nous rejoindre nous vous attendons les bras ouverts.

Le comité



L'Echo des Bois au Temple du Mont

Photo: Archives de la Société



FC Le Mont Coin juniors

La longue pause hivernale est passée et à l'heure de sortie de ces lignes, nos équipes auront repris leur championnat respectif.

Espérons que toutes auront gardé les bonnes dispositions démontrées au 1^{er} tour, notamment nos deux équipes d'actifs de 4^e et 5^e ligues, rattachées à la section juniors et que leurs objectifs soient enfin atteints.

Pour les juniors, du nouveau chez les A qui annoncent quelques arrivées pour compenser l'arrêt d'autres, pour les B et C, continuité, toutes évolueront en

second degré pour ce second tour, espérant ainsi terminer dans le haut du classement.

Chez les plus jeunes, les équipes de D, E et F, de nouvelles arrivées dues au développement de notre Commune, certains devront attendre un peu avant de rejoindre une équipe évoluant en championnat, nous ne devons pas trop gonfler les effectifs, ce qui diminuerait le temps de jeu de chacun.

Tous les programmes des matchs du second tour sur le site

www.fclemontlausanne.ch.

Agenda second tour:

- **Ve 22 mars**, Grande Salle, dîner de soutien du FC dès 11 h 30.
- **Pâques, du 29.03 au 01.04**, participation des E1 au « Beaujolais Trophy » tournoi international région lyonnaise.
- **8, 9 et 10 avril**, stage juniors E et F1 au Châtaignier.

- **Sa 1^{er} juin**, journée Graines de Foot pour juniors D, E et F.
- **Sa 22 juin**, tournoi clôture saison juniors F, plus de trente équipes au Châtaignier.

News buvette « Le Corner »

- Tous les samedis midi, assiette foot. (jour de matchs)
- Tous les lundis, dès 11 h 00 stamm/lunch, assiette du jour.
- Tous les mercredis, ouverture dès 16 h 00 et dès 18 h 00, pizza à Fr. 10.–.
- Pour vos repas d'entreprise, d'anniversaire ou autres, contactez nos tenanciers au 021 652 10 31, ils sauront vous donner entière satisfaction.

Ecole de foot

Pour les **5-6 ans**, passionnés ou tentés par le foot, l'école de foot a repris son activité au Châtaignier, le **mercredi après-midi à 16 h 00**. Inscriptions sur place.

Le comité junior



L'équipe fin 2012: Bravo aux F1, joueurs et entraîneurs qui ont brillamment remporté le tournoi en salle de La Sallaz

Photo: Archives de la Société

Prochain journal

Parution

Articles

Fin juin

vendredi 12 avril

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipale

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. 021 651 91 91

Fax 021 651 91 92

Mail greffe@lemontsurlausanne.ch



Fête de Mai

samedi 4 mai

sur la Place du Petit-Mont de 9h à 17h

Plus de 70 stands

artisanat - vente de fleurs - brocante - jouets

Boissons - Repas

Préparés par les sociétés locales et la société de développement

Au programme

10h30 à 11h30 - cortège des écoles «Carnaval»

11h45 - démonstrations de danse

12h00 - lâcher de ballons

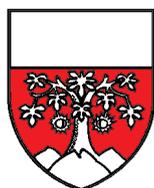
12h10 Apéro-concert - Union instrumentale

12h30 - Remise du prix du mérite

12h40 Apéro-concert - Union instrumentale

Animations

tours en poneys - jeux - maquillage



Société de développement
du Mont-sur-Lausanne - www.sdlemont.ch

